

LE FRANÇAIS PARLÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO : ÉTUDE MORPHOSYNTAXIQUE.

Résumé de thèse¹

Édouard Ngamountsika

Université Marien Ngouabi

Université de Provence Aix-Marseille I

De la place du français

Le français est un médium usuel dans les pays africains francophones où il fonctionne comme une variété haute par rapport aux langues africaines. Dans ces conditions, le français garde toujours son prestige, et son emploi croît dans la pratique communautaire des locuteurs congolais. Sa pratique est en nette progression, ce qui fait dire à Jean-Alexis Mfoutou (2003 :12) : « de plus en plus, tout le monde presque parle le français ; même ceux n’ayant jamais été sur les bancs de l’école. » Simultanément le français se congolise et se popularise. Tout le monde veut le pratiquer et l’apprend à sa guise. La langue française est devenue un instrument « quasi obligé de la communication nationale ».

Son prestige est d’autant plus fort qu’il prend une « couleur locale » notamment par une appropriation linguistique concernant à la fois son acquisition et son apprentissage. L’acquisition du français n’est donc plus assurée seulement à l’école. Il est actuellement admis que le français n’est plus seulement une langue seconde acquise après une langue congolaise. De plus en plus, il tend à devenir la langue première des Congolais.

¹ Thèse de doctorat préparée en cotutelle entre l’université de Provence (Aix-Marseille 1) et l’université Marien Ngouabi, sous la direction de messieurs les professeurs Ambroise Jean-Marc Queffélec et André-Patient Bokiba. Elle a été soutenue le 17 décembre 2007 à Brazzaville devant un jury présidé par le professeur Nyembwe Ntita (université de Kinshasa) et comprenant les professeurs André-Patient Bokiba (université de Brazzaville), Claude Frey (université de Paris III), Kadima-Njuzi Mukala (université de Brazzaville) et Ambroise Jean-Marc Queffélec (université de Provence). Nous exprimons notre gratitude au Gouvernement français pour la confiance qu’il a placée en nous, en nous allouant une bourse d’études en alternance de seize (16) mois sur une période de trois ans. Cette bourse a été pour nous la solution idoine qui permettait, tout en restant dans notre pays, de bénéficier de séjours d’études en France. La bourse du Gouvernement français nous a permis, nous l’espérons et nous y avons travaillé activement, d’apporter des éléments de réponse à certains problèmes que rencontrent la diffusion et l’enseignement du français en République du Congo.

En raison de cette forme d'appropriation, nous sommes en droit de nous interroger sur la nature du français parlé. De quel français est-il question ? S'agit-il d'un français qui respecte une norme locale ou d'un français qui se conforme à une norme exogène ? La tendance de ce français est-elle centrifuge, c'est-à-dire qu'il s'éloignerait du français standard ou est-elle centripète dans la mesure où il se rapprocherait davantage du français de référence ?

L'émergence d'une norme locale est attestée par les études lexicales (Queffélec et Niangouna, 1990, Mfoutou, 2000, Massoumou et Queffélec, 2007). En tenant compte du nombre d'années d'acquisition du français, ces chercheurs reconnaissent l'existence d'un continuum : la pratique du français se caractériserait par une tripartition en trois lectes *basi*, *méso* et *acro*.

Dans le cadre de notre thèse, nous remettons en question cette tripartition dans la mesure où nous formulons l'hypothèse que chaque locuteur produit un discours composite, c'est-à-dire qui mêle les énoncés standard et les énoncés non standard.

Dans notre présentation, nous formulons les questions de recherche qui constituent le point de départ de cette étude, nous essayons de tester au niveau morphosyntaxique l'existence d'une norme endogène actuellement bien décrite pour le seul lexique.

Notre étude examine certains aspects morphosyntaxiques saillants du français parlé d'un point de vue synchronique. L'analyse tend à vérifier l'existence d'un discours composite qui mêle les énoncés standard et non standard. Elle vise aussi à vérifier l'hypothèse d'une tendance centripète ou centrifuge du français parlé au Congo (désormais FPC) par rapport au français parlé africain (désormais FPA) et au français hexagonal. Deux points sont au centre de notre analyse.

Quelle variété de français les locuteurs congolais parlent-ils ?

Quelles sont les facteurs qui expliquent la coexistence des constructions : standard et non standard en FPC ?

Notre recherche tente de confirmer ou d'infirmer l'existence d'une variété composite de français en insistant davantage sur les constructions restructurées. Nous cherchons donc à expliquer le pourquoi de ces énoncés remodelés qui caractérisent le FPC. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur la conception panlectale du français de Chaudenson *et alii* (1993 :10) qui postulent que le changement linguistique «s'opère par l'action conjointe des facteurs extra-systémiques, de processus intrasystémiques et intersystémiques [...] et de différences (« modalités ») dans l'encodage et le décodage entraînant [...] des rétroactions de la parole sur la langue ».

En fonction des parties de langue concernées, les trois facteurs peuvent agir concurremment. Selon nous, il n'existe pas d'explication monofactorielle des énoncés observés en FPC. Peuvent intervenir concurremment l'interférence, les conditions d'apprentissage du français et les règles de fonctionnement internes à la langue elle-même.

Objectifs

En résumé, l'*objectif principal* de notre étude est de décrire le français tel qu'il est parlé aujourd'hui en République du Congo à partir d'un corpus oral. Notre

analyse se focalise sur des points que nous estimons cruciaux : la détermination nominale, les substituts, les dispositifs syntaxiques et le discours rapporté.

Notre corpus de FPC est constitué des récits, des interviews, des discussions libres entre locuteurs congolais. Ce corpus est analysé sous plusieurs angles quantitatifs par comparaison avec les autres variétés du FP, en recourant au comptage des fréquences. La comparaison avec les autres variétés du FP a pour but de vérifier si le FPC est réellement spécifique.

L'objectif théorique principal est de contribuer aux recherches sur le français parlé. Il s'agit de voir comment les locuteurs congolais mettent à profit leur compétence en français, d'analyser leur expression orale. Nous n'avons pas catégorisé l'usage du français en nous focalisant sur la tripartition fondée sur les niveaux scolaires : peu ou non scolarisés, moyens scolarisés, intellectuels. Dans le but de justifier et d'expliquer les divers usages, nous avons recouru à une triangulation des modèles théoriques. Notre étude qui cherche à mieux connaître le fonctionnement morphosyntaxique du français au Congo est un complément aux études lexicales.

Justification du choix du français parlé

Contrairement aux autres variétés du FPA, (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Afrique du Nord) qui bénéficient de plusieurs descriptions morphosyntaxiques du français parlé et écrit, il n'existe pas d'études grammaticales d'une certaine ampleur sur le FPC. Il a donc été nécessaire de combler ce vide en menant une étude fondée sur des corpus authentiques, soigneusement transcrits, et menés dans une perspective surtout descriptive. Henri Frei (2003, 40) souligne que la langue parlée « formera la base de l'étude ; car les besoins fondamentaux se manifestent le mieux dans la langue parlée, qui est plus spontanée, moins entravée par la tradition que la langue écrite ».

Corpus et méthodologie d'enquête

Pour mener à bien notre recherche, nous avons privilégié la linguistique de corpus en nous appuyant sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS). L'analyse d'un corpus de FP permet donc d'étudier les usages authentiques de la langue française. L'idée de prendre en compte le français parlé pour pouvoir faire une description de la grammaire du français était déjà présente chez Damourette et Pichon. Ceux-ci reconnaissent la nécessité de s'appuyer sur des exemples attestés : on ne peut pas se permettre d'inventer les exemples de langue parlée en se fiant à l'intuition, qui est souvent trompeuse. Malheureusement beaucoup de lexicologues africains et africanistes n'appliquent pas ce principe. Ils forgent au gré des exemples qui sont en réalité le fruit de l'intuition du linguiste.

Notre corpus oral a été constitué sans questionnaire préétabli. Quand il s'agit d'études grammaticales, il faut avoir recours à « un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminé et sans limitation préalable du nombre de locuteurs enregistrés ».

Le choix du corpus ouvert n'impliquait pas de parcourir tout le Congo. Nous nous sommes limités à la ville de Brazzaville, centre cosmopolite où coexistent les diverses variétés. Nous n'avons pas non plus sillonné les sept (7) arrondissements de la capitale. Nous avons travaillé sur un échantillon varié de

situations et des « genres » de prise de parole, de différents types d'évènements de communication, en particulier les monologues, les dialogues et les conversations. Ce qui n'est pas le cas dans la constitution des particularités lexicales en français au Congo. Queffélec et Niangouna (1990 :46) reconnaissent que

dans la pratique, l'essentiel de l'enquête a été menée de manière moins rigoureuse : les chercheurs ont utilisé des méthodes moins sophistiquées. Ils ont fait appel à la technique du questionnaire préétabli ou demandé à des interlocuteurs complaisants d'évoquer dans des conversations plus ou moins dirigées tel ou tel thème de la vie courante.

Contrairement à ces chercheurs, notre enquête ne comportait aucune directive à l'endroit des interlocuteurs. Les locuteurs étaient libres d'aborder des sujets de leur choix, ce qui explique d'ailleurs la diversité constatée dans notre corpus.

Démarche

À partir des deux questions fondamentales que nous nous sommes posées, nous avons opté pour la démarche suivante :

- Chaque chapitre est précédé d'un état de la question ;
- Ce bilan de la recherche actuelle permet d'étayer les descriptions du Congo ;
- Nous interrogeons le substrat linguistique congolais en vue de chercher à voir si la structure des langues africaines influencerait sur la pratique du français.
- Une hypothèse fondamentale, spécifique sert de fil conducteur à l'analyse du chapitre.

Dans la mesure du possible, nous procédons à des dénombrements pour donner une vision globale des phénomènes. Ensuite nous analysons notre corpus en essayant de dégager les structures communes avec le français parlé hexagonal (« structures standard ») et celles qui s'en écartent. Nous recourons aux autres descriptions du français parlé en francophonie pour vérifier si les emplois du FP que nous relevons présentent des points communs ou des points divergents.

Choix de(s) modèle(s)

Ce travail n'est pas l'application d'un modèle d'analyse. Nous avons recouru à un éclectisme en nous appuyant sur les modèles les mieux développés dans les sciences du langage et qui cadrent avec notre sujet. Ainsi, nous avons combiné l'approche pronominale, l'approche psychomécanique et la théorie du français zéro.

Résultats

Notre thèse comporte cinq chapitres.

Le premier porte sur *les fondements théoriques et méthodologiques*, il fait un point critique sur l'état de la recherche dans les domaines morphosyntaxique et lexical. Ce chapitre nous a aussi permis de préciser les critères et méthodes de choix de corpus, les conditions de recueil et les conventions de transcription. Nous avons

aussi justifié les approches envisagées notamment *l'approche pronominale*, *l'approche psychomécanique* et *l'approche du français zéro*. Le chapitre traite du problème de la constitution du corpus du français oral comme reflet de la langue naturelle des Congolais. Cette nécessité de corpus authentique correspond aux exigences liées à notre sujet notamment à notre hypothèse d'un français composite que nous avons testée tout au long de notre analyse. Il a été nécessaire de préciser ou de développer certains points de ce cadre, de mener une réflexion autour de la terminologie mais aussi de réfléchir aux modèles sur lesquels on peut bâtir une description du français parlé. Nous avons opté pour un éclectisme théorique.

Dans le chapitre 2 consacré à *la détermination nominale* nous avons analysé les processus d'actualisation du substantif et le fonctionnement des déterminants. Nous avons étudié successivement les quantifiants, les caractérisants, et les quantifiants-caractérisants. Nous avons remarqué que les locuteurs congolais ne maîtrisent pas l'emploi des quantifiants bipolaires et ont tendance à substituer le défini à l'indéfini et au partitif. L'utilisation de l'article se révèle malaisée pour la plupart des usagers. Les quantifiants-caractérisants se particularisent par la prédominance des déictiques, mais ne présentent pas de restructurations notables. Ils tendent à se conformer aux règles du standard. Si l'emploi des démonstratifs est très rare en FPI et si la forme la plus récurrente est celle construite avec le morphème *là*, les locuteurs congolais, par contre, en font largement usage. En français parlé ivoirien, les déterminants démonstratifs sont réservés aux locuteurs ayant un niveau soutenu. Dans notre corpus, nous avons relevé quelques exemples d'emplois d'indéfinis pluriels attestés au XVII^e siècle que Vaugelas fustigeait, notamment l'emploi de *des + substantif* en phrase négative. L'usage du possessif traduit dans notre corpus une forte idée d'attachement à un monde bien connu, notamment à la famille.

Le chapitre suivant, *Les substituts* est consacré à la référenciation pronominale. Nous présentons parallèlement au FPC les usages observés en français hexagonal (FH), ainsi que dans les autres variétés de français parlées au Burkina, en Tunisie ou à Abidjan, le français fondamental (FF) agissant comme révélateur des particularités morphosyntaxiques du FPC. La recherche a porté successivement sur l'analyse des pronoms personnels, des pronoms démonstratifs, des relatifs, des interrogatifs, des indéfinis et des possessifs en vue de mettre à jour le jeu des convergences et des écarts entre FPC et FH. Notre corpus montre la prépondérance des pronoms personnels. Nous avons constaté la substitution des pronoms clitiques objets directs par des clitiques objets indirects. Ces substitutions sont liées à la transitivité des verbes. Dans le domaine de la relative, les constructions standard sont souvent malmenées. Une similitude avec le français parlé hexagonal concerne l'emploi comme relatif d'un *que* passe-partout. À cela s'ajoutent des confusions dans l'emploi des relatifs *dont*, *qui*, *que*, *où*, *lequel*. Les substituts interrogatifs et indéfinis sont moins présents en FPC et les pronoms possessifs y sont rares. Notre corpus se singularise cependant par la forte influence de l'écrit, sensible par exemple dans le cumul des pronoms clitiques objets que les autres variétés de français n'ont pas signalé.

Le chapitre quatre consacré aux *dispositifs syntaxiques* a permis d'étudier successivement les dislocations, les constructions clivées, les constructions pseudo-clivées et les présentatifs. Dans les dislocations, nous avons constaté l'emploi fréquent de la dislocation à gauche au détriment de la dislocation à droite. Cet usage

résulte aussi de l'influence de l'écrit sur l'oral. Les constructions clivées adoptent quant à elles la distinction du FS dans laquelle l'élément clivé peut-être un pronom, un complément circonstanciel, etc. Pour le dispositif pseudo-clivé, nous n'avons relevé que huit attestations. La rareté des constructions pseudo-clivées fait pièce à la quasi absence des dispositifs corollaires du genre *tel fils, tel père* ou des constructions siamoises *plus il mange, plus il grossit*. Cette absence est imputable certainement au mode d'acquisition du français : la prédominance des énoncés disloqués, clivés et des présentatifs s'explique par le fait qu'ils ont été enseignés à l'école.

Enfin, l'étude du *discours rapporté* a montré la combinaison des indices « standard » et des indices « non standard » dans le repérage du DR. Ce chapitre a infirmé l'hypothèse défendue par certains chercheurs de la quasi absence des transpositions et de la construction en *si* dans une interro-négative indirecte en FPA. Le verbe *dire* introduisant le DR vient très largement en tête dans notre corpus comme dans les autres variétés du FP. La singularité du DR en FPA tient à l'inobservation des transpositions dans le DR. Les énoncés en DI conservent souvent les caractéristiques du DD. C'est le cas aussi de la modalité interrogative indirecte où subsistent les caractéristiques de l'interrogation directe. Pour le cas de l'interrogation indirecte la construction est présente dans presque toutes les variétés du français. Françoise Gadet (1997 : 108) relève en effet des énoncés comme :

1 *Je me demande quand part-il*

2 *je ne sais pas qu'est-ce qu'il a voulu*

Ces énoncés qu'elle commente en tant qu'interrogatives indirectes, n'auraient pas dû comporter d'inversion. Contrairement à la tendance à un ordre des mots fixe, c'est pourtant à elle que semble dévolu le soin de marquer l'idée d'interrogation. Hypercorrection ? Contamination ?

Globalement notre étude a montré que la parlure congolaise est composite. Elle comporte à la fois des énoncés conformes au FS et des constructions non standard qui s'éloignent de la parlure générale du français. Le FPC semble présenter un oral plus proche du français écrit. L'influence du modèle académique correspond au désir des locuteurs congolais de s'exprimer conformément au modèle véhiculé par l'école. Cette prépondérance des structures du français écrit dans l'oral des Congolais s'explique aussi par le fait que la République du Congo est dans l'espace francophone un pays de forte densité littéraire, une littérature essentiellement écrite en français. Ce fait n'est pas étranger à l'implantation de la langue française à l'époque coloniale, consolidée et poursuivie par une scolarisation massive depuis l'accession de ce pays à l'indépendance.

La comparaison du FPC avec les autres variétés africaines confirme les conclusions du colloque sur le français en Afrique (Queffélec, 1998) où tous les participants reconnaissent que le FPA présente un certain nombre d'écarts par rapport au FS. Le FPC présente certains points communs avec les autres FPA. La généralisation des procédés observés en francophonie est à mettre en relation avec le français zéro, c'est-à-dire avec une évolution intrasystémique du français. Au fur et à mesure de notre analyse des énoncés non standard, nous nous sommes posé la question de leur motivation.

Qu'est ce qui est à l'origine des facteurs composites du FPC que nous constatons dans notre corpus ?

Les restructurations observées s'expliquent par des divers facteurs intra, inter et extrasystémiques qui se complètent les uns avec les autres.

La première explication des restructurations en FPC relève des facteurs intrasystémiques. Les langues congolaises influencent dans une certaine mesure la pratique quotidienne du français. Cette influence se perçoit selon Loussakoumounou (2007 :301) par exemple dans l'emploi des clitiques objets puisque les locuteurs n'ont qu'un seul clitique *bau* en munukutuba ou *mbango* en lingala pour traduire en français toute la gamme des clitiques objets français. Biloa impute de son côté la grammaticalisation des clitiques objets en français du Cameroun aux langues du substrat. Telles sont également les hypothèses formulées à propos du FPI. Cette explication vaudrait aussi pour la confusion relevée dans l'emploi des déterminants en FPC. Dans les langues congolaises, les déterminants sont postposés ou affixés au substantif. C'est d'ailleurs le cas du partitif *des* construit avec *beaucoup*. Il est très fréquent d'entendre *beaucoup des* au lieu de *beaucoup de*. L'explication du calque avec *mingi* en munukutuba et *ebele* en lingala est probante. Les chercheurs africanistes qui ont travaillé sur le FPI appréhendent de même les restructurations en s'appuyant sur le dioula, langue ivoirienne. Les facteurs intersystémiques ne justifient cependant pas le choix porté sur la dislocation à droite au lieu de la dislocation à gauche ou l'absence des transpositions dans le DR. Le rôle des langues du substrat est certes avéré mais n'éclaircit pas tous les énoncés panfrancophones, notamment celui de l'emploi du morphème *là* ou de l'interrogation indirecte. En ne prenant en compte que le substrat congolais, comment pouvons nous expliquer les confusions des clitiques objets chez les Burkinabés, les Sénégalais, etc. ? Ou encore l'emploi passe-partout de *que* ? Comment expliquer la tendance à développer les interrogations indirectes *in situ* que l'on retrouve à la Réunion ? Comment expliquer le maintien des marques de l'interrogation directe dans les interrogations indirectes ? Ce voyage à travers les aires géographiques différentes nous amène à constater des homologues avec les FP d'ailleurs. Finalement existe-t-il des particularités morphosyntaxiques qui soient uniquement congolaises ? Nous pensons que ce tour d'horizon fait remarquer des « zones » du français affectées par la variation.

La deuxième explication des restructurations en FPC relève des facteurs intrasystémiques. Il est possible d'expliquer certaines restructurations considérées en FPC par des facteurs intrasystémiques. Le changement de la norme est avéré pour le français hexagonal lui-même. L'analyse diachronique montre qu'au XVII^e siècle, les grammairiens tançaient des écrivains sur l'usage délibéré des dislocations (cf. Fournier, 2000). Les changements observés à propos des déterminants et des substituts relèvent de la zone de fragilité du français, dans la mesure où « le changement résulte de la variabilité des propriétés sémantiques et syntaxiques. » La désémantisation du morphème *que* en français, (c'est-à-dire sa tendance à cumuler les fonctions de relatif – subordonnant - interrogatif), les variantes syntaxiques des clitiques, c'est-à-dire, *me, te, se*, etc. objet 1 ou objet 2, le refus d'opérer les transpositions en DR sont dans une certaine manière du ressort du français parlé qui ne respecte pas la fameuse règle de la concordance des temps dans le DI. Même si la langue française porte en soi des points fragiles en morphosyntaxe, cette fragilisation est accentuée en contexte africain où l'apprentissage et l'acquisition du français posent de nombreux problèmes.

La troisième explication des restructurations en FPC relève des facteurs extrasystémiques. La responsabilité en incombe à l'affaiblissement de la pression normative exogène, dans un pays où le français est devenue une langue de tous les jours, une langue congolaise. L'enseignement du français se fait à l'école, mais l'école ne semble plus « véhiculer la norme de référence à laquelle les autorités académiques se disent pourtant attachées ». Queffélec pense que les enseignants n'ont souvent qu'une connaissance approximative de la variété exogène et qu'ils lui substituent, souvent involontairement, leur sociolecte, voire leur propre idiolecte. C'est dans cette perspective que le pédagogue Antoine Makonda (1987 : 60) stigmatise l'enseignement mal assuré de certains chapitres de grammaire française. Ce « traitement superficiel » s'explique non par le fait que l'enseignant ne peut pas enseigner le DR, par exemple, mais parce qu'il ne maîtrise pas lui-même les spécificités de ce qu'il enseigne. Il se contentera d'enseigner son idiolecte. Ce point de vue illustre bien une phrase devenue célèbre en didactique « on n'enseigne que ce que l'on sait. »

Toutefois, comme il est possible de retrouver des indices d'échec du système éducatif dans les autres variétés du FPA, nous assistons donc en Afrique à une avancée progressive de la norme locale au détriment de la norme exogène.

La langue française demeurera-t-elle la langue officielle, la langue de l'enseignement de l'écrit et de la presse au Congo ? Comme le disait Sully Faik (1979 : 449) à propos du Zaïre, « il est difficile de prévoir quelle sera la place que l'avenir réservera effectivement à la langue française, qui jusqu'ici est toujours la langue officielle du pays. »

Le caractère composite du français congolais a tendance à se développer, partagé entre la parlure standard et la parlure non standard, entre les énoncés du français endogène et ceux du français exogène. L'avenir du français se fera peut-être dans sa congolisation.

Le vrai danger pour le français aujourd'hui se situe surtout ailleurs, dans la mondialisation, dans l'emprise de la langue anglaise et de la langue chinoise. Cette dernière pourra constituer un danger si les locuteurs se tournaient vers l'Asie par le commerce, la coopération qui s'installe progressivement dans notre pays. L'anglais fait rêver tout le monde. C'est la langue des affaires, la langue internationale. Le FPC développera des grammaticalisations qui finalement s'imposeront dans la société. Par exemple le maintien des caractéristiques de l'interrogation directe dans la construction de l'interrogation enchâssée s'installe de plus en plus. Cette grammaticalisation n'est malheureusement pas l'apanage des locuteurs congolais. La grammaticalisation est présente partout dans l'espace francophone. Ainsi, pouvons-nous affirmer avec Gabriel Manessy (1979 : 344) qu' « il n'existe pas de français sénégalais ni de français du Cameroun comme il existe un français canadien ou même un français belge. »

La recréation de la langue en contexte plurilingue congolais ne se limite plus aux singularités lexicales mais elle a atteint « le noyau dur de la langue, sa morphosyntaxe » (Queffélec, 2005 : 85), ce qui justifie une forme de congolisation de la langue française. Cette colonisation, dénomination polémique de l'appropriation observée en linguistique, est un objectif maintes fois proclamé dans la littérature congolaise. Tchicaya U Tam'si (1976 : 141), déclarait déjà : « la langue française me colonise. Je la colonise à mon tour, ce qui, finalement, donne bien une autre langue. »

Cette revendication d'appropriation du français s'explique par le fait que sa pratique est devenue courante dans notre pays. Car dans l'univers ambiant du Congolais, le français gouverne par les journaux, par la radio, par la télévision, par les prêches religieux et la musique. Les locuteurs n'en sont plus de simples consommateurs, ils contribuent à l'enrichissement du français. Sony Labou Tansi (1988) s'inscrit dans cette tradition lorsqu'il écrit : « Nous serions les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même : nous contribuons aux travaux dans la baraque. Nous sommes en partance pour une aventure de copropriation ».

Bibliographie

- CHAUDENSON, R., MOUGEON et E. BENIAK. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.
- FAÏK, S. 1979. « Le français au Zaïre », dans Valdman A. (éd.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, pp. 441-472.
- FOURNIER, N. 2002. *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- FREI, H. [1929] 2003. *La grammaire des fautes*, Rennes, Enooia.
- GADET, F. 1997. *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A. F.-R. 2007. « Le français langue des apprenants congolais : variétés endogènes et implications didactiques », *Le Français en Afrique*, 23, pp. 293-308.
- MAKONDA, A. 1987. *Quatre vingt et un congolismes. Étude des particularités du français parlé*, Brazzaville, Éditions scolaires.
- MANESSY, G. 1979. « Le français en Afrique noire : faits et hypothèses », dans Valdman A. (éd.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, pp. 333-362.
- MFOUTOU, J.- A. 2000. *Le français au Congo-Brazzaville*, Paris, Espaces culturels.
- QUEFFELEC, A., et NIANGOUNA, A. 1990. *Le français au Congo (RPC)*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence.
- QUEFFELEC, A. 2005. « Quantificateurs et innovations sémantico-syntaxiques en français congolais », dans Ploog, K. et Rui, B. (éds), *Appropriations en contexte multilingue-éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*, Actes du colloque "Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique", Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, pp. 83-98.
- SONY L. T. 1989. « Locataires de la même maison », un entretien recueilli par Michèle Zalesski, *Diagonales*, 9, janvier 1989, pp. 3-4.
- TCHICAYA U Tam'Si. 1976. « Le socialisme, c'est la révolution à parfaire », interview réalisé par Jean Breton et Jacques Rancourt, in Marc Rombaut, *Nouvelle poésie négro-africaine, La Parole noire*, Paris, Librairie Saint-Germain-des-Prés, p. 141.

